Rapport financier

de l'exercice

2005

MAIRIE DE PARIS

Juin 2006

page 2 Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2001 au CA 2005
page 4 Remarques préliminaires
page 5 Pour la seconde année consécutive, les dépenses d'investissement atteignent un niveau exceptionnel supérieur à 1 milliard d'euros
page 6 Les recettes réelles d'investissement sont en hausse de 6 %
page 7 Malgré la pression des dépenses sociales, les charges de gestion courante progressent de moins de 4 %
page 8 Les recettes courantes de fonctionnement continuent à progresser, malgré la compensation imparfaite des transferts de l'État
page 10 Les opérations financières et exceptionnelles sont optimisées
page 11 La capacité de financement des investissements s'apprécie significativement en 2005
page 12 L'endettement de la Collectivité est maintenu à un niveau soutenable
page 13 Soldes financiers consolidés 2001-2005
page 14 Compte administratif 2005 de la Ville
page 15 Compte administratif 2005 du Département
page 16 Principaux ratios financiers de la Collectivité parisienne (Ville et Département)
page 17 Lexique d'analyse financière

Avant-propos

L'exécution du budget 2005 est tout à fait conforme aux ambitions traduites par le vote de décembre 2004 : accélération des investissements utiles aux Parisiennes et aux Parisiens, renforcement de la solidarité, gestion serrée du fonctionnement courant de la municipalité et du département.

En 2005, la Ville de Paris s'est affirmée comme l'un des tout premiers investisseurs publics en France. Avec 1 122 M€ de dépenses réelles, Paris participe largement à l'activité économique de notre pays. La hausse est de +12 % par rapport au CA 2004, déjà à 1 002 M€. Cette forte progression traduit la poursuite du programme d'investissement de la mandature.

C'est en 2006 que seront livrés les équipements financés en 2005 (576 M€ dépensés en 2005). La voirie constitue le premier poste avec 254 M€ dont 57 M€ pour le tramway. Dans le domaine scolaire, 82 M€ ont été dépensés pour des constructions neuves et des restructurations. Le domaine culturel (67 M€), avec par exemple, la restructuration des musées du Petit Palais et d'Art moderne et le domaine du sport et de la jeunesse (54 M€), avec la piscine Pailleron et la piscine Seine-Est, illustrent clairement cette politique ambitieuse d'investissements pour la qualité de vie.

Les acquisitions ont été également en nette progression en 2005. Elles s'élèvent à 434 M€, soit une hausse de +28 % par rapport au CA 2004. Cette augmentation s'explique à nouveau en grande partie par les acquisitions foncières, à hauteur de 342 M€, en hausse de 39 % par rapport à l'an dernier, avec notamment la suite des acquisitions réalisées dans le quartier Cardinet-Batignolles pour 83 M€ et un effort accru en faveur du logement social. Par ailleurs, les ventes d'actifs inutiles se poursuivent : la Ville en a cédé pour 115 M€ en 2005.

L'endettement, qui contribue au financement de ces investissements utiles aux Parisiennes et aux Parisiens, reste malgré tout modéré : il atteint 1 548 M€. Rapporté au nombre d'habitants ou à nos recettes, il est bien inférieur à la moyenne des grandes villes françaises.

Les dépenses sociales, obligatoires et facultatives, ont beaucoup augmenté, atteignant plus du tiers du budget de fonctionnement. Ce résultat est d'autant plus remarquable que le Gouvernement s'est obstiné dans sa politique de désengagements sans financement. L'Etat doit ainsi plus de 52 M€ au titre du seul RMI en 2005. Les dotations de l'Etat augmentent faiblement (1,5 %), à un rythme inférieur à celui de l'inflation.

La gestion courante a été encore resserrée, les charges à caractère général étant stabilisées à 768 M€.

L'effort social et l'investissement ambitieux ont pu être financés sans augmentation des taux des quatre impôts locaux, pour la cinquième année consécutive. La hausse des droits de mutation a apporté un complément utile de ressources.

Je vous invite à une lecture approfondie de ce rapport financier : vous y verrez qu'une politique volontariste, assurant la cohésion sociale et préparant l'avenir, est compatible avec d'excellents ratios de gestion financière qui valent à la Ville de Paris la notation maximale AAA délivrée par l'agence Standard and Poor's.

L'Adjoint au Maire de Paris
chargé du développement économique,
des finances et de l'emploi

Christian Sautter

Analyse financière consolidée
Ville et Département de Paris du CA 2001 au CA 2005

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Variation 2004/2003	Compte administratif 2005	Variation 2005/2004
Contributions directes[1]	1 750	1 709	1 622	1 625	– 0,2 %	1 634	0,6 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	310	317	324	331	2,1 %	340	3,0 %
Taxe de balayage	64	64	64	69	7,7 %	70	0,6 %
Droits de stationnement	82	25	65	52	– 20,7 %	49	– 6,1 %
Taxe sur l'électricité	69	70	72	69	– 4,8 %	73	6,9 %
Fiscalité immobilière (droits de mutation et taxe additionnelle)	484	526	586	668	14,0 %	808	21,0 %
Vignette	7	11	9	1	– 84,9 %	3	148,0 %
Autres impôts et taxes	48	42	41	44	7,9 %	52	17,9 %
IMPÔTS ET TAXES	2 813	2 764	2 783	2 859	2,7 %	3 030	6,0 %
Dotation TIPP	0	0	0	235	ns	267	13,8 %
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	683	695	703	1 217	73,1 %	1 229	1,0 %
Dotations de compensation (hors réforme taxe professionnelle)	79	75	79	84	6,1 %	90	8,0 %
Dotation réforme taxe professionnelle	232	361	502	0	– 100,0%	0	
DOTATIONS DE L'ÉTAT	994	1 131	1 284	1 300	1,3 %	1 320	1,5 %
Subventions et participations	108	108	143	142	– 0,7 %	192	35,7 %
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	193	190	225	237	5,4 %	230	– 3,2 %
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	50	42	50	54	6,2 %	51	– 4,4 %
Prestations de service	110	91	93	91	– 1,6 %	91	– 0,6 %
Recouvrements sur bénéficiaires	112	88	86	81	– 5,3 %	86	6,6 %
Excédents de ZAC	20	35	44	25	– 43,2%	11	– 57,1 %
Autres recettes courantes de fonctionnement	191	194	279	248	– 11,2%	250	1,0 %
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	4 590	4 642	4 987	5 271	5,7 %	5 528	4,9 %
Charges de personnel	1 444	1 538	1 620	1 679	3,6 %	1 731	3,1 %
Charges à caractère général	645	713	706	768	8,7 %	768	0,1 %
Subventions d'équipement (hors exceptionnel)	37	51	64	51	– 19,9 %	79	54,6 %
Contribution au SYCTOM [2]	82	91	95	96	1,5 %	101	5,8 %
Contribution au Centre d'action sociale de la Ville de Paris	222	218	234	260	11,0 %	278	7,0 %
Contribution à la préfecture de Police	195	228	232	245	5,3 %	252	2,8 %
Contribution au Syndicat des transports d'Ile-de-France	210	208	220	199	– 9,8 %	203	2,1 %
Aide sociale	439	441	463	464	0,1 %	472	1,9 %
RMI	35	35	*51*	*313*	*510,6 %*	*338*	*8,1 %*
• dont part allocation	*0*	*0*	*0*	*267*	*ns*	*286*	*7,1 %*
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	0	64	99	87	– 11,9 %	97	11,7 %
Autres subventions et participations	350	295	346	338	– 2,2 %	354	4,7 %
• dont subventions de fonctionnement Ville	*147*	*152*	*158*	*165*	*4,4 %*	*169*	*2,5 %*
Autres charges de gestion courante	152	164	191	202	5,9 %	207	2,5 %
CHARGES DE GESTION COURANTE	3 810	4 045	4 322	4 701	8,8 %	4 882	3,8 %
ÉPARGNE DE GESTION	780	597	665	570	– 14,3 %	646	13,4 %
Produits financiers	12	14	15	23	49,7 %	25	12,2 %
Charges financières	74	45	44	35	– 20,1 %	38	8,3 %
SOLDE FINANCIER	– 62	– 31	– 29	– 13	– 56,7 %	– 13	1,3 %

(1) Y compris le FSRIF réintégré au C.A. 2001 à 2004.
(2) Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères.

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Variation 2004/2003	Compte administratif 2005	Variation 2005/2004
Produit des cessions d'immobilisations	33	26	183	75	– 59,1 %	83	11 %
Autres produits exceptionnels	11	12	10	44	331,3 %	31	– 30,3 %
Subventions exceptionnelles d'équipement	49	98	81	90	11,5 %	72	– 20,3 %
Autres charges exceptionnelles	58	26	27	53	98,2 %	77	45,9 %
SOLDE EXCEPTIONNEL	– 63	– 86	85	– 25	– 128,8 %	– 35	44,5 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 646	4 694	5 195	5 412	4,2 %	5 667	4,7 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 991	4 215	4 474	4 880	9,1 %	5 069	3,9 %
ÉPARGNE BRUTE	655	479	721	533	– 26,2 %	598	12,3 %
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT (AVEC CRÉDITS REVOLVING)	306	141	183	150	– 18,5 %	168	12,3 %
• dont remboursements anticipés	*168*	*0*	*0*	*0*	*0,0 %*	*0*	
ÉPARGNE NETTE	349	338	538	383	– 28,8 %	430	12,3 %
Subventions et dotations reçues	159	162	149	143	– 4,1 %	150	4,3 %
• dont dotation globale d'équipement	*0,1*	*0,0*	*0,1*	*0,3*	*113,9 %*	*0,2*	*– 45,4%*
• au titre des programmes d'investissement	*8*	*14*	*11*	*8*	*– 23,6 %*	*7*	*– 16,9 %*
• dont amendes de police	*26*	*28*	*25*	*23*	*– 7,7 %*	*26*	*11,6 %*
• dont FCTVA	*50*	*63*	*58*	*68*	*17,0 %*	*70*	*4,0 %*
Opérations pour compte de tiers	3	18	4	7	88,2 %	0	– 98,5 %
Remboursements de prêts	11	21	31	20	– 36,2 %	34	70,9 %
Autres immobilisations financières	18	8	6	33	422,2 %	29	– 11,7 %
Autres recettes réelles d'investissement	1	0	2	1	– 59,1 %	4	288,7 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	192	209	193	205	5,9 %	217	6,0 %
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	541	547	731	588	– 19,6 %	647	10,1 %
Études	11	18	28	35	24,9 %	34	– 1,3 %
Acquisitions	184	299	263	338	28,5 %	434	28,3 %
• dont compte foncier	*126*	*198*	*187*	*246*	*31,9 %*	*342*	*38,9 %*
Travaux	306	329	371	482	30,0 %	576	19,3 %
Opérations pour compte de tiers	17	11	12	2	– 82,9 %	3	49,6 %
Prêts accordés (avances au logement social)	36	46	65	107	65,2 %	50	– 53,5 %
Autres dépenses réelles d'investissement	16	33	48	37	– 21,7 %	26	– 31,7 %
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	569	736	787	1 002	27,4 %	1 122	12,0 %
BESOIN DE FINANCEMENT	28	189	56	414	642,8 %	475	14,7 %
NOUVEAUX EMPRUNTS	0	230	115	150	30,4 %	607	304,8 %
Fonds de roulement au 1er janvier	289	261	302	361		**97**	
Variation du fonds de roulement	– 28	41	59	– 264		132	
Fonds de roulement au 31 décembre	261	302	361	97		**229**	
Encours de dette au 1er janvier	1 395	1 089	1 177	1 109		1 109	
Encours de dette au 31 décembre	1 089	1 177	1 109	1 109		1 548	
Variation de l'encours de dette	– 306	89	– 68	0		**439**	
Financement des investissements :							
CAPACITÉ DE FINANCEMENT	95,1 %	74,4 %	92,9 %	58,6 %		57,7 %	
EMPRUNT	0,0 %	31,2 %	14,6 %	15,0 %		54,1 %	
FONDS DE ROULEMENT	4,9 %	– 5,6 %	– 7,5 %	26,4 %		– 11,8 %	

Remarques préliminaires

L'analyse financière ne prend en compte que les mouvements réels de l'exercice, en dépenses et en recettes. Les mouvements entre les sections de fonctionnement et d'investissement (appelés mouvements pour ordre) sont ignorés.

La consolidation des analyses financières des comptes administratifs de la Ville et du Département nécessite d'exclure les mouvements croisés entre les deux budgets, à savoir la contribution de la Ville au Département en fonctionnement.

Par ailleurs, en application des règles comptables en vigueur jusqu'au 31 décembre 2005, alors que les subventions d'équipement sont comptabilisées au sein de la section de fonctionnement pour la Ville, elles sont retracées en section d'investissement pour le Département. Pour les besoins de l'analyse financière consolidée, les subventions d'équipement départementales ont été intégrées à la section de fonctionnement (pour un montant de 21 M€).

Enfin, depuis le 1er janvier 2004, la nouvelle nomenclature budgétaire des départements M52 s'applique en remplacement de la M51. Pour permettre les comparaisons, les comptes des années antérieures ont été transposés en M52.

Compte administratif consolidé 2005

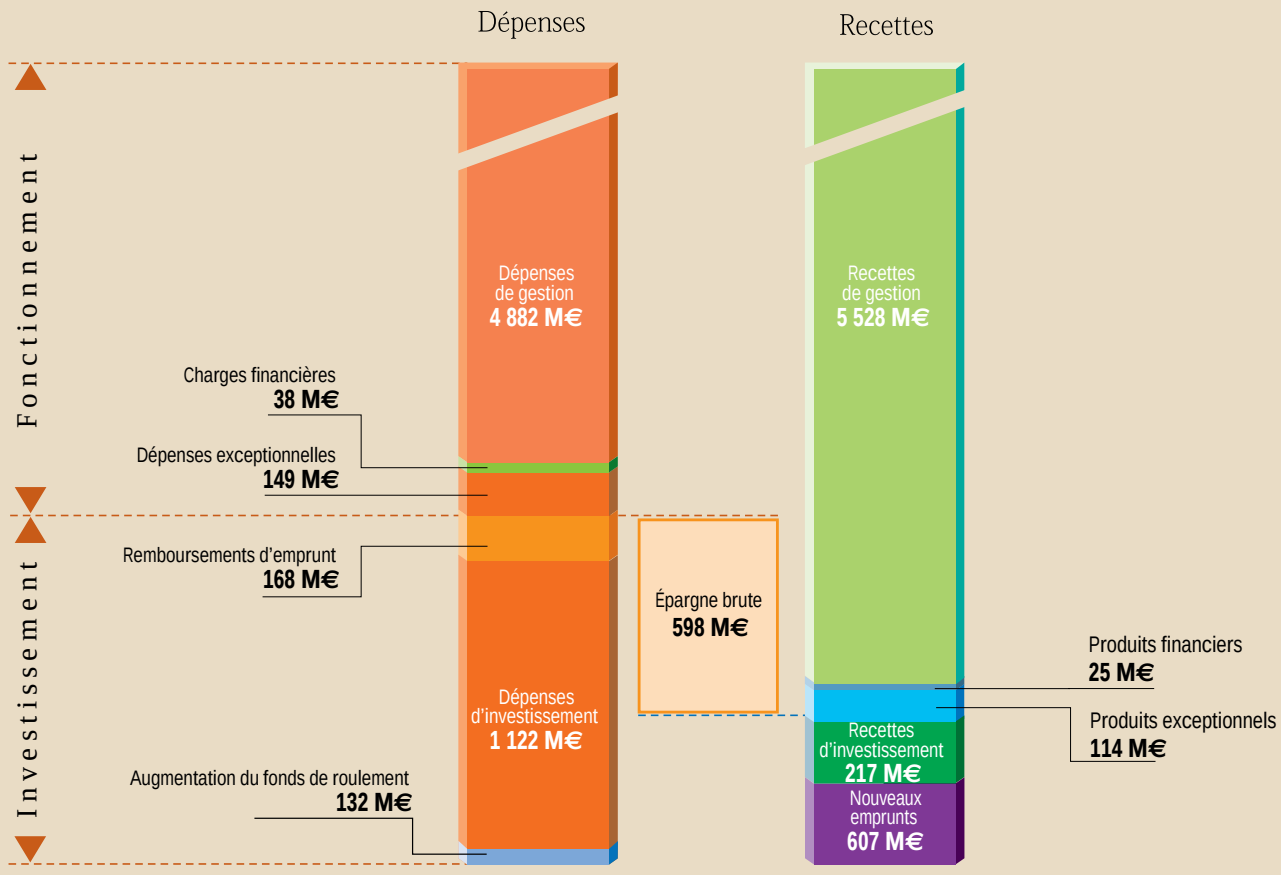

Pour la seconde année consécutive, les dépenses d'investissement atteignent un niveau exceptionnel supérieur à 1 milliard d'euros

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 1 122 M€ (crédits de paiement) et dépassent ainsi pour la seconde année consécutive le milliard d'euros. La hausse est de +12 % par rapport au CA 2004, de 1 002 M€. Cette progression traduit la poursuite du programme d'investissement de la mandature.

Les dépenses de travaux, qui atteignent 576 M€ en 2005, représentent une part déterminante des dépenses d'investissement. Après une hausse de +30 % en 2004 par rapport au CA 2003, elles progressent à nouveau de manière significative en 2005 de +19 % par rapport au CA 2004.

Parmi ces dépenses de travaux, la voirie constitue le premier poste avec 254 M€, en progression de +38 % par rapport au CA 2004. 57 M€ ont été mandatés pour le tramway (cf. encadré) tandis que 54 M€ ont été consacrés aux opérations d'aménagement (dont les espaces civilisés et les quartiers verts), 33 M€ au patrimoine de voirie (entretien des chaussées et ouvrages d'art), 26 M€ à la couverture du périphérique, 17 M€ au programme Mobilien et 15 M€ à l'éclairage public.

Dans le domaine scolaire (82 M€), 17 M€ ont été dépensés pour des constructions neuves et des restructurations-extensions d'établissements scolaires, et 65 M€ pour de grosses réparations.

Dans le domaine culturel (67 M€), la restructuration du musée du Petit Palais a concentré l'essentiel des efforts de travaux, soit 25 M€, tandis que 7 M€ ont été mandatés pour divers travaux dans les édifices cultuels en application du « Plan églises », ainsi que 4 M€ pour la construction du centre de la Gaîté Lyrique, dédié aux musiques actuelles et à l'art interactif, et 2 M€ pour la création d'une cité des Arts du spectacle au 104 rue d'Aubervilliers.

Dans le domaine du sport et de la jeunesse (54 M€), la poursuite des investissements phares de la mandature s'est traduite par le mandatement de 11 M€ pour la piscine Pailleron et 7 M€ pour la piscine Seine-Est.

Évolution des dépenses réelles d'investissement hors remboursement d'emprunt de la Collectivité parisienne 1995-2005

en millions d'euros

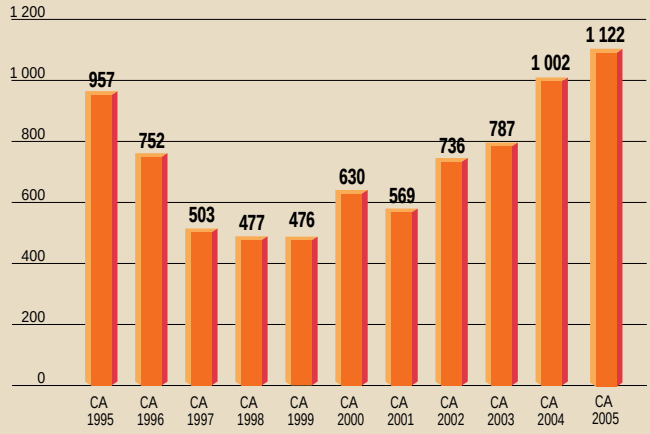

Évolution des dépenses réelles d'investissement de la Collectivité parisienne depuis 2001

en millions d'euros

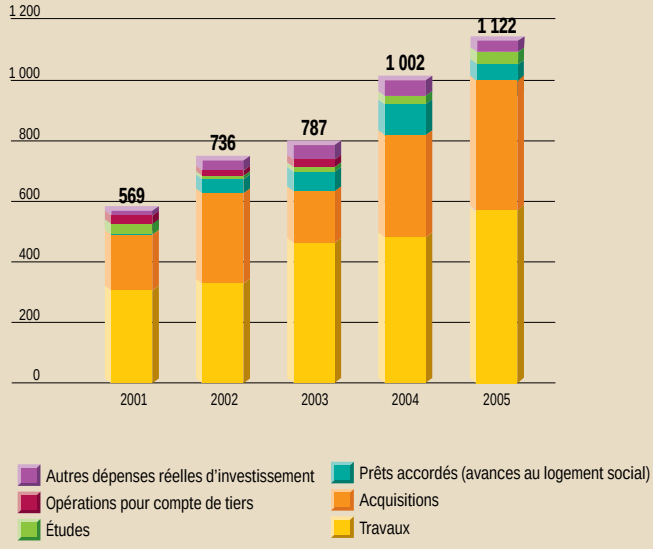

LE TRAMWAY

La construction d'une ligne de tramway sur les boulevards des Maréchaux est l'un des projets phares de la municipalité. Actuellement, trois projets de tramway sont en cours pour un coût total de 168,5 M€ sur la période 2004-2007. 155 M€ devraient être dépensés pour le tramway des Maréchaux Sud (du Pont de Garigliano à la Porte d'Ivry) ; 8,6 M€ pour le Trans-Val de Seine (T2), et 4,9 M€ pour les études relatives au tramway des Maréchaux Est.

En 2005, un total de 57,5 M€ de crédits de paiement ont été mandatés sur l'ensemble des projets (après près de 40 M€ en 2004). Le tramway des Maréchaux Sud concentre l'essentiel de l'effort d'investissement, avec 56,8 M€, tandis que 0,1 M€ ont été mandatés pour le tramway T2 et 0,53 M€ pour des études sur le tramway des Maréchaux Est.

LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

La politique d'acquisition directe de la Collectivité parisienne s'effectue principalement via le « Compte foncier ». Ce compte retrace de manière spécifique les dépenses et les recettes immobilières au sein de la section d'investissement. Il permet avant tout l'acquisition par la Collectivité parisienne des immeubles et des terrains nécessaires à la réalisation d'équipements, de logements ou d'opérations d'aménagement. Au CA 2005 le compte foncier a été consommé à plus de 90 %, atteignant 342 M€, dont 267 M€ à la Ville et 75 M€ au Département.

A la Ville, les principaux efforts ont porté sur les grandes emprises avec 117 M€ dont 83 M€ pour les emprises RFF/SNCF dans le quartier Cardinet-Batignolles et 23 M€ pour les emprises Quai Austerlitz. 95 M€ ont par ailleurs été mandatés pour le programme logement social (dont 38 M€ pour des acquisitions d'immeubles rue de la Tour-des-Dames), et 45 M€ en vue de la réalisation d'équipements.

Au Département, 62 M€ d'acquisitions foncières ont été réalisées, comme il était convenu au terme de la convention qui lie Paris, la Région Île-de-France et l'État, pour le projet « Université du Troisième Millénaire » (U3M).

Pour la seconde année consécutive, les acquisitions sont en nette progression en 2005. Elles s'élèvent à 434 M€, soit une hausse de +28 % par rapport au CA 2004. Cette augmentation s'explique à nouveau en grande partie par les acquisitions foncières, à hauteur de 342 M€, en hausse de 39 % par rapport à l'an dernier, avec notamment la poursuite des acquisitions réalisées dans le quartier Cardinet-Batignolles pour 83 M€ (cf. encadré).

Les dépenses d'études sont stables en 2005 et s'élèvent à 34 M€.

La transformation en subventions des avances destinées à financer la réalisation de logements sociaux et l'éradication de l'habitat insalubre, versées sous forme de prêts jusqu'en 2004, a eu pour conséquence de limiter à 50 M€ les prêts accordés en 2005, qui affichent ainsi une nette diminution de –54 % par rapport au CA 2004.

Les recettes réelles d'investissement sont en hausse de 6 %

Répartition des recettes réelles d'investissement
de la Collectivité parisienne en 2005

en millions d'euros

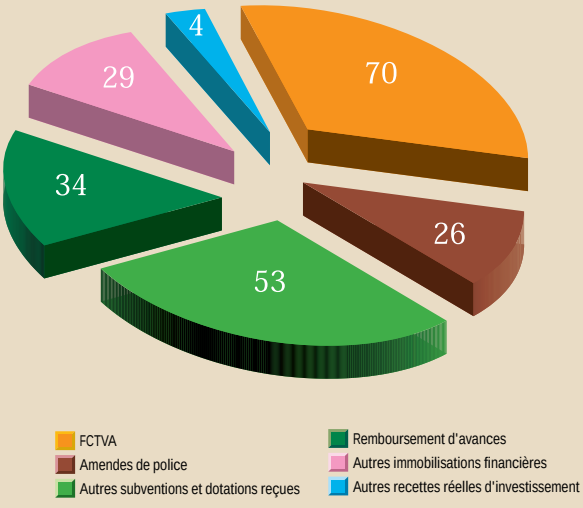

Les recettes réelles d'investissement atteignent 217 M€ soit une hausse de 6 % par rapport au CA 2004, identique à la hausse constatée l'année précédente.

Mais, à la différence de l'an passé, où la hausse était due en quasi-totalité au FCTVA, la progression constatée en 2005 est principalement le fait des remboursements d'avances, qui s'élèvent à 34 M€ contre 20 M€ en 2004. Le FCTVA s'établit quant à lui à 70 M€ en 2005, en hausse de 4 % par rapport à 2004.

Malgré la pression des dépenses sociales, les charges de gestion courante progressent de moins de 4 %

Pour la première fois en 2005, la contribution de Paris au Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) est comptabilisée en dépense de gestion courante, alors qu'elle s'imputait jusque-là en déduction des recettes de la fiscalité directe. Elle est réintégrée aux CA 2001 à 2004.

Les charges de gestion courante s'élèvent à 4 882 M€ en 2005 contre 4 701 M€ en 2004 (avec FSRIF), soit une progression de +3,8 % entre 2004 et 2005. Cette hausse résulte d'abord de la progression des dépenses sociales et de celle des subventions d'équipement et contributions aux organismes extérieurs, tandis que les charges de personnel poursuivent leur ralentissement et que les charges à caractère général sont stables par rapport à 2004 à 768 M€.

En matière de dépenses sociales, on retient que les allocations versées au titre du RMI progressent de +7 % (à 286 M€) et l'Allocation Personnalisée d'Autonomie de près de +12 % (à 97 M€).

La progression des charges de gestion courante résulte par ailleurs de l'effort significatif réalisé par la Collectivité parisienne au bénéfice de divers partenaires et organismes extérieurs. Ainsi, les subventions d'équipement versées sont en hausse de +55 % en 2005 à 79 M€ (notamment en raison de la transformation en subventions des avances au logement social versées jusqu'en 2004 sous forme de prêt), tandis que la contribution de la Ville de Paris au Centre d'Action Sociale augmente de +7 % à 278 M€, celle au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de près de +6 % à 101 M€ et celle à la Préfecture de Police de près de +3 % à 252 M€.

Évolution des dépenses courantes de fonctionnement de la Collectivité parisienne depuis 2001

en millions d'euros

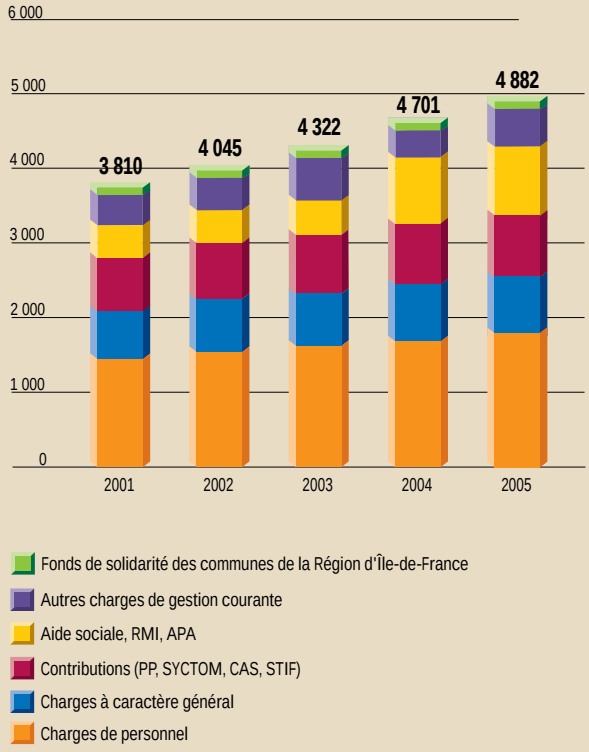

Les charges de personnel augmentent de +3,1 % en 2005, après une hausse de +3,6 % en 2004, +5,4 % en 2003 et +6,5 % en 2002. Cette évolution résulte à la fois de facteurs exogènes à la Collectivité, et de facteurs propres aux politiques municipales.

Parmi les facteurs exogènes, figure notamment l'évolution de la valeur du point fonction publique, qui a augmenté de +0,5 % en février puis en juillet, et de +0,8 % en novembre, soit une augmentation de +1,8 % pour l'année 2005.

Par ailleurs, les indices les plus bas des agents publics ont été réévalués de +5,5 % en vue d'aligner les bas salaires de la fonction publique sur le SMIC. À cela il convient d'ajouter l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (GVT), qui s'élève à 0,75 % de la masse salariale.

Par effet des mesures catégorielles et des créations de postes intervenues en 2005 pour les nouveaux équipements, ont par ailleurs été financés 269 postes nouveaux à la Ville et 76 au Département.

Enfin, la poursuite de l'application du protocole ARTT a elle aussi une incidence financière. Conformément aux dispositions de l'article 14 de l'accord cadre, approuvé par le Conseil de Paris le 10 juillet 2001, le Budget primitif 2005 a intégré la création de 92 postes à la Ville et 8 postes au Département.

Les recettes courantes de fonctionnement continuent à progresser, malgré la compensation imparfaite des transferts de l'État

Évolution des recettes courantes de fonctionnement de la Collectivité parisienne depuis 2001

en millions d'euros

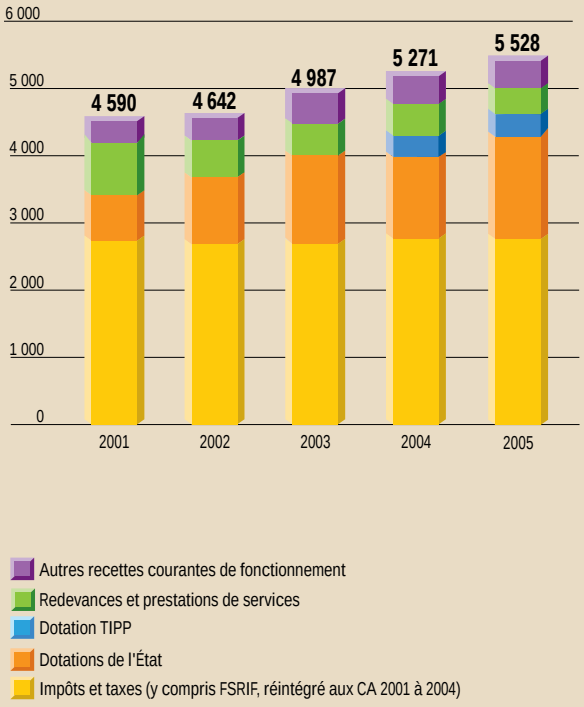

Les recettes courantes de fonctionnement augmentent de +4,9 % à 5 528 M€ contre 5 271 M€ au CA 2004.

Le produit de la fiscalité directe est stable en 2005 à 1 634 M€ contre 1 625 M€ au CA 2004. Cette stabilité traduit l'engagement de la municipalité de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe sur toute la durée de la mandature. Ces taux sont maintenus à 10,99 % pour la taxe d'habitation (8,8 % pour la Ville et 2,19 % pour le Département), 7,11 % pour la taxe sur le foncier bâti, 13,5 % pour le foncier non bâti et 12,35 % pour la taxe professionnelle.

La variation combinée des bases contribue également à la stabilité du produit de la fiscalité directe. La diminution de –3,1 % des bases de taxe professionnelle est en effet compensée par l'augmentation de +2,6 % de celles de la taxe d'habitation et de +2,6 % de celles de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La baisse des bases de la TP résulte principalement de trois facteurs : la réduction de 8 à 6 % de la part taxable des recettes pour les professions libérales, la poursuite de l'évolution à la baisse des bases de France Télécom et le départ de Paris du groupe Canal+.

Par conséquent, la pression fiscale pesant sur les ménages et entreprises parisiens reste modérée en 2005.

Les dotations de l'État, hors dotation Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), ne progressent que faiblement de +1,5 % en 2005, tandis que la dotation TIPP, destinée à compenser les charges de RMI transférées par l'État, ne couvre pas l'intégralité des dépenses mises à la charge de la Collectivité parisienne (cf. encadré).

LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCE, NOTAMMENT LE RMI

En 2005, comme en 2004, le transfert de la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), destiné à compenser la dépense d'allocation du RMI mise à la charge du Département de Paris, ne permet pas de couvrir intégralement la charge effectivement supportée. La recette 2005, soit 267 M€, comprend un rattrapage de 33 M€ au titre de 2004, obtenu conformément à l'engagement du Gouvernement.

Hors ce rattrapage, la recette TIPP 2005 s'élève à 234 M€, tandis que 286 M€ ont été versés au titre de l'allocation RMI. La charge nette pour la Collectivité parisienne est ainsi de 52 M€ en 2005.

Dans ce contexte, c'est principalement la fiscalité indirecte qui soutient la progression des recettes courantes de fonctionnement en 2005. En particulier, la fiscalité immobilière s'élève à 808 M€ dont 588 M€ de droits de mutation à titre onéreux sur le Département et 220 M€ de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur la Ville. L'évolution du produit de la fiscalité immobilière à Paris s'inscrit dans la tendance constatée à l'échelle nationale.

Les produits d'exploitation connaissent à nouveau une évolution hétérogène : affichent de légères baisses les redevances versées par les fermiers et les concessionnaires (–3,2 %) et les recettes d'utilisation du domaine (–2,4 %), notamment par effet mécanique de la cession des actifs inutiles, ainsi que les prestations de services (–0,6 %) ; tandis que les recouvrements sur bénéficiaires (+6,6 %) et les subventions et participations versées par nos partenaires (+35,7 %) sont nettement orientés à la hausse.

Évolution des taux de la fiscalité locale depuis 1990

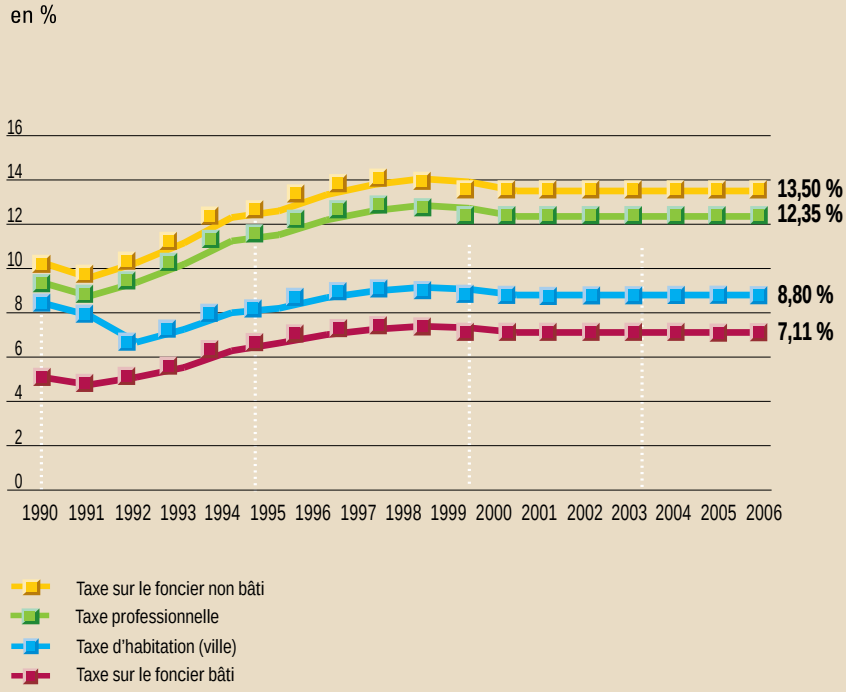

Les opérations financières et exceptionnelles sont toujours optimisées

Les recettes de cessions d'actifs de la Collectivité parisienne depuis 2002

en millions d'euros

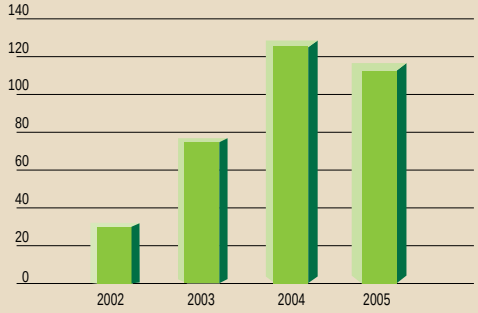

Évolution des soldes journaliers de trésorerie de la Ville de Paris du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2005

en millions d'euros

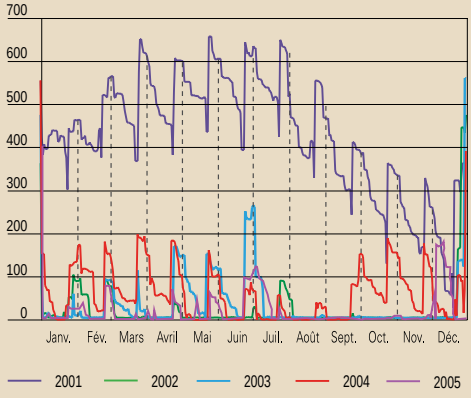

LA POURSUITE DES VENTES D'ACTIFS INUTILES

Grâce à une politique active de cessions des actifs coûteux en gestion et non stratégiques, les recettes de cessions d'actifs ont significativement progressé depuis 2001 : elles sont passées de 25,5 M€ en 2002 à 73 M€ en 2003 puis 124 M€ en 2004 et 115 M€ en 2005.

Parmi ces cessions, les ventes aux aménageurs et aux SEM, principalement dans les secteurs de ZAC, représentent 24 % des recettes en 2005. Viennent ensuite, pour 20 % des recettes, les ventes de logements, qui concernent en 2005 des immeubles situés dans les 6e et 16e arrondissements. Enfin, les 56 % de recettes restantes résultent de la vente de divers actifs situés à Paris, en banlieue ou en province.

La Ville a ainsi vendu l'assiette foncière de l'hôtel Concorde-Lafayette pour un prix global de 46,5 M€ ; divers terrains sont également revendus à des institutions publiques comme l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et la Caisse des Dépôts et Consignations, à EDF (8 M€ à Issy-les-Moulineaux) ou à des SEM non parisiennes (terrains cédés à la SEM 92 pour 9,8 M€ à Issy-les-Moulineaux). Pour des sommes moins conséquentes, ont été également revendues diverses propriétés utilisées un temps notamment par l'AGOSPAP en province.

Depuis 2001, la Collectivité parisienne a engagé un important programme de vente de biens patrimoniaux non nécessaires à l'accomplissement du service public, actifs inutiles aux Parisiens. Les recettes exceptionnelles réalisées à ce titre s'élèvent à 115 M€ en 2005 (cf. encadré).

En matière financière, la Collectivité poursuit depuis 2001 un objectif de trésorerie « zéro » et d'optimisation de l'utilisation des outils financiers. La gestion active de la dette et de la trésorerie mise en place en vue d'atteindre ces objectifs a ainsi permis de limiter les charges financières, passées de 74 M€ en 2001 à 38 M€ en 2005 (cf. encadré ci-dessous).

UNE GESTION FINANCIÈRE INNOVANTE

L'emprunt, vecteur de solidarité intergénérationnelle, permet d'étaler dans le temps la charge de la réalisation d'équipements qui vont profiter à plusieurs générations de Parisiens. La Ville de Paris a le souci constant d'obtenir les meilleures conditions financières possibles pour ses emprunts en tirant parti de sa qualité de signature AAA, notation la plus élevée délivrée par l'agence indépendante Standard and Poor's.

C'est pourquoi la Collectivité diversifie ses sources de financement, en se donnant la possibilité de lever des fonds directement sur les marchés financiers via le recours au marché obligataire, en complément des emprunts bancaires traditionnels.

Ainsi, la Ville s'est dotée fin 2004 d'un programme d'émissions de titres « EMTN » (« Euro Medium Term Notes »), qui lui permet de lancer des émissions obligataires plus rapidement et à un meilleur coût.

Les premières émissions obligataires publiques ou privées ont été réalisées en 2005 dans le cadre de ce programme, y compris sur les marchés financiers internationaux où l'accueil s'est révélé très favorable (Europe, Japon, Hong-Kong, Suisse). Les emprunts émis en devises ont tous fait l'objet d'un « swap », c'est-à-dire une convention de substitution de change contre Euros, qui supprime totalement le risque de change pour la Ville.

Au total, 282 M€ d'émissions obligataires ont été placées en 2005, source sur la durée de plus de 2 M€ d'économies de frais financiers par rapport à un endettement bancaire classique.

Comme les années précédentes, la Ville a mené en 2005 une politique de gestion active de sa dette (couvertures de taux, utilisation de crédits revolving) et de sa trésorerie, afin d'éviter des excédents sur le compte non rémunéré de la Ville auprès du Trésor public. Le gain net de cette politique s'est élevé à 9,3 M€ en 2005 (après 9 M€ en 2004, 11,4 M€ en 2003 et 10,4 M€ en 2002).

La capacité de financement des investissements s'apprécie significativement en 2005

La capacité de financement des investissements progresse de +10 % en 2005 pour atteindre 647 M€. Elle permet ainsi de financer près de 58 % des dépenses réelles d'investissement, soit une part stable par rapport à 2004, alors même que les investissements ont progressé fortement de +12% en 2005 et dépassé 1,1 Mds d'euros.

L'emprunt a été levé à hauteur de 607 M€, dont la moitié sous la forme de crédit revolving, mobilisé uniquement en cas de besoin de trésorerie et donc peu coûteux.

L'écart entre le besoin de financement réel (475 M€) et l'emprunt finalement levé permet ainsi la reconstitution du fonds de roulement de la collectivité, qui sera mobilisé si besoin en fin de gestion 2006.

Capacité de financement des investissements de la Collectivité parisienne depuis 2001

en millions d'euros

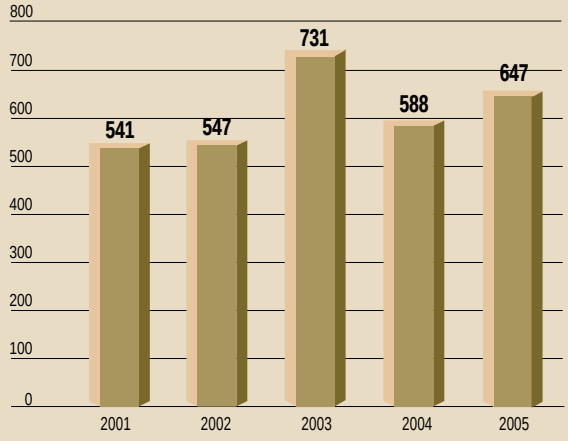

En 2003, la capacité de financement des investissements est calculée hors recettes exceptionnelles liées à la vente par la Ville de ses parts de la Compagnie Nationale du Rhône pour un total de 111 M€.

DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION SATISFAISANTS

L'ensemble des soldes intermédiaires de gestion est orienté favorablement en 2005.

L'épargne de gestion, excédent des recettes courantes de fonctionnement sur les charges de gestion courante, s'établit à 646 M€. L'épargne brute, excédent du total des recettes réelles de fonctionnement sur le total des dépenses réelles de fonctionnement, affiche une hausse de +12,3 % par rapport à 2004, à 598 M€. Cela représente 278 € par habitant, contre 207 € pour la moyenne des communes de plus de 100 000 habitants.

La capacité d'autofinancement, c'est-à-dire l'épargne brute de laquelle sont retranchés les remboursements d'emprunt et ajoutées les recettes réelles d'investissement, atteint un niveau très satisfaisant à Paris. Elle est de 647 M€, soit 11,4 % des recettes de fonctionnement contre 4,2 % en moyenne pour les communes de plus de 100 000 habitants. Cela représente 306 € par habitant à Paris, tandis que la moyenne nationale s'établit à 54 € par habitant (sources : MINEFI).

Évolution du mode de financement des investissements de la Collectivité parisienne

en millions d'euros

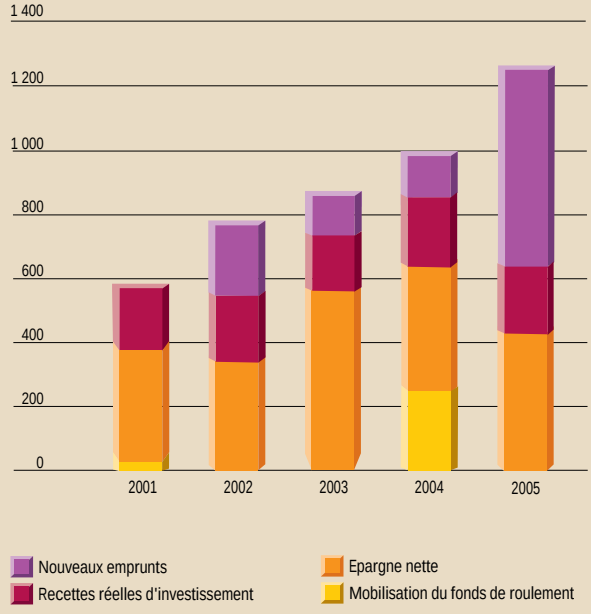

Les investissements (1 122 M€) ont été financés pour presque un tiers par les ressources disponibles en 2005 (430 M€), par les recettes d'investissements pour 217 M€ et par les nouveaux emprunts (607 M€). Par ailleurs, le fonds de roulement a été reconstitué à hauteur de 132 M€.

L'endettement de la Collectivité est maintenu à un niveau soutenable

Profil d'extinction du portefeuille de la dette au 1er janvier et amortissement annuel
en millions d'euros

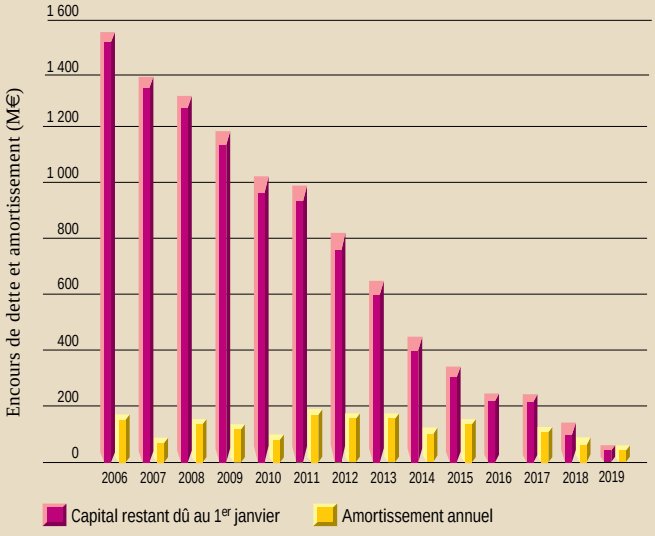

L'encours de dette progresse de +39,6 % au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004, soit +439 M€, compte tenu du remboursement d'emprunt de 168 M€.

La Collectivité parisienne reste parmi les moins endettées de France. Son ratio d'encours de dette/recettes réelles de fonctionnement est de 27 %, contre 191 % à Marseille, 83 % à Lyon et 70 % à Bordeaux. La moyenne nationale des communes de plus de 100 000 habitants est d'environ 83 %.

En 2005, la Collectivité parisienne a ainsi concilié un effort exceptionnel en matière d'investissement avec un niveau raisonnable d'endettement.

Évolution de l'encours de dette de la Collectivité parisienne de 1995 à 2006
en millions d'euros

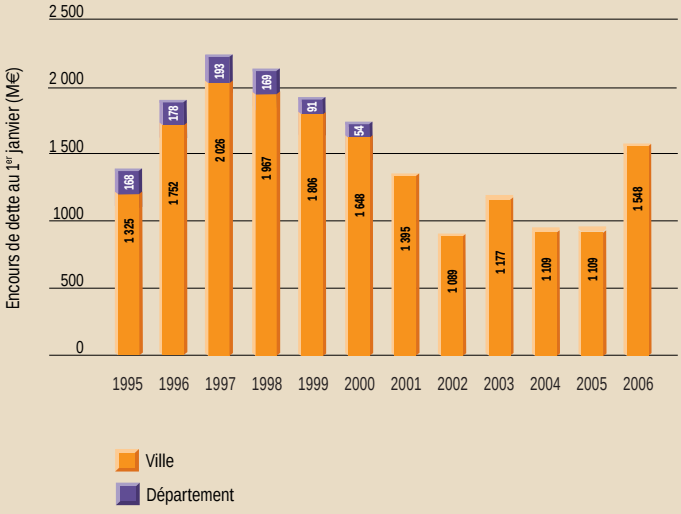

Comparaison du ratio d'endettement (encours/recettes réelles de fonctionnement)
en %

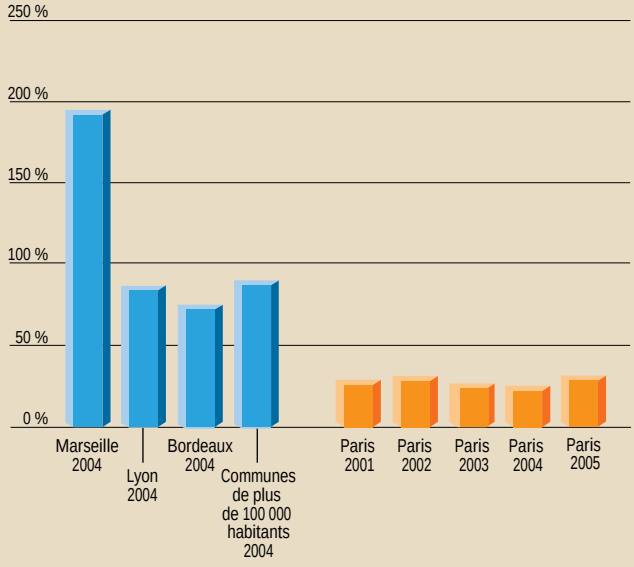

Pour Paris, le ratio a été calculé en consolidé (Ville et Département).
Sources : Minefi

Soldes financiers consolidés 2001-2005

en millions d'euros

		Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Variation 2004/2003	Compte administratif 2005	Variation 2005/2004
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT		4 590	4 642	4 987	5 271	5,7 %	5 528	4,9 %
CHARGES DE GESTION COURANTE		3 810	4 045	4 322	4 701	8,8 %	4 882	3,8 %
Épargne de gestion		780	597	665	570	– 14,3 %	646	13,4 %
SOLDE FINANCIER		– 62	– 31	– 29	– 13	– 56,7 %	– 13	1,3 %
SOLDE EXCEPTIONNEL		– 63	– 86	85	– 25	– 128,8 %	– 35	44,5 %
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		4 646	4 694	5 195	5 412	4,2 %	5 667	4,7 %
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		3 991	4 215	4 474	4 880	9,1 %	5 069	3,9 %
Épargne brute		655	479	721	533	– 26,2 %	598	12,3 %
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT (AVEC CRÉDITS REVOLVING)		306	141	183	150	– 18,5 %	168	12,3 %
• *dont remboursements anticipés*		*168*	*0*	*0*	*0*		*0*	
Épargne nette		349	338	538	383	– 28,8 %	430	12,3 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		192	209	193	205	5,9 %	217	6,0 %
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	A	541	547	731	588	– 19,6 %	647	10,1 %
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	B	569	736	787	1 002	27,4 %	1 122	12,0 %
BESOIN DE FINANCEMENT	C = B – A	28	189	56	414	642,8 %	475	14,7 %
NOUVEAUX EMPRUNTS	D	0	230	115	150	30,4 %	607	304,8 %
Fonds de roulement au 1er janvier		289	261	302	361		**97**	
Variation du fonds de roulement	= D – C	– 28	41	59	– 264		132	
Fonds de roulement au 31 décembre		261	302	361	97		229	
ENCOURS DE DETTE AU 1ER JANVIER		1 395	1 089	1 177	1 109		1 109	
ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE		1 089	1 177	1 109	1 109		1 548	
Variation de l'encours de dette		– 306	89	– 68	0		**439**	
Financement des investissements :								
CAPACITÉ DE FINANCEMENT		95,1 %	74,4 %	92,9 %	58,6 %		57,7 %	
EMPRUNT		0,0 %	31,2 %	14,6 %	15,0 %		54,1 %	
FONDS DE ROULEMENT		4,9 %	– 5,6 %	– 7,5 %	26,4 %		– 11,8 %	

Compte administratif 2005 de la Ville

Équilibre financier

Section de fonctionnement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Chapitres 011, 012, 65, 014	3 814 883 919,20	Comptes 70 à 75 + 013	4 391 760 336,85
66 Charges financières	38 195 811,91	76 Produits financiers	24 844 007,07
67 Charges exceptionnelles	146 904 718,37	77 Produits exceptionnels	106 529 261,07
Total dépenses réelles	**3 999 984 449,48**	**Total recettes réelles**	**4 523 133 604,99**
SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES			523 149 155,51
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total dépenses d'ordre	310 574 142,68	Total recettes d'ordre	159 036 143,46
Total (opérations réelles et d'ordre)	4 310 558 592,16	Total (opérations réelles et d'ordre)	4 682 169 748,45
002 Déficit antérieur reporté		002 Excédent antérieur reporté	
		Cumul des recettes	4 682 169 748,45
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		EXCÉDENT	371 611 156,29

Section d'investissement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Dépenses financières		Ressources propres d'origine externe	
10 Reversement de dotations	4 515 641,00	10 Dotations et fonds divers (sauf 1068)	69 081 150,89
13 Subventions	1 559 890,24	138 Subventions d'investissement non affectées	0,00
16 Remboursements d'emprunt (hors crédit revolving)	168 661 427,24	27 Remboursements de prêts	63 282 783,13
1644 Crédit revolving	401 868 399,91		
		Autres ressources externes définitives	
26 Participations	6 784 282,90	20 Immobilisations incorporelles	73,75
27 Autres immobilisations financières	49 849 025,11	21 Immobilisations corporelles	3 198 063,61
		23 Immobilisations en cours	199 317,96
		26 Cessions de participations et créances rattachées	381 584,10
		13 (sauf 138) Subventions d'investissement	58 580 591,53
Dépenses d'équipement		Autres ressources externes non définitives	
		163 Emprunts obligatoires	282 158 452,59
20 Immobilisations incorporelles	32 311 858,69	164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (hors crédit revolving)	25 000 000,00
21 Immobilisations corporelles	355 551 576,24	1644 Crédit revolving	701 868 399,91
23 Immobilisations en cours	547 047 609,08	165 Dépots et cautionnement reçus	7 844,76
45 Opérations pour compte de tiers	1 299 682,34	45 Opérations pour compte de tiers	103 210,26
Total dépenses réelles	1 569 449 392,75	Total recettes réelles	1 203 861 472,49
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (DÉPENSES – RECETTES)			365 587 920,26
OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
Total	293 478 257,99	Total	293 478 257,99
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total	159 036 143,46	Total	310 574 142,68
Total (opérations réelles et d'ordre)	2 021 963 794,20	Total (opérations réelles et d'ordre)	1 807 913 873,16
D001 Résultat reporté n – 1	342 668 561,18	R1068 Affectation n – 1	387 433 962,48
Total dépenses d'investissement	2 364 632 355,38	Total recettes d'investissement	2 195 347 835,64
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		DÉFICIT	169 284 519,74

Compte administratif 2005 du Département

Équilibre financier

Section de fonctionnement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES			
Chapitres 011, 012, 65, 014	978 983 013,34	Comptes 70, 73, 74, 75, 013	1 216 930 725,58
015 RMI	338 170 044,99	015 RMI	267 001 920,98
016 APA	97 251 259,99	016 APA	21 455 241,29
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	648 543,11
67 Charges exceptionnelles	2 720 440,61	77 Produits exceptionnels	7 168 073,00
68 Dotations aux provisions	0,00	78 Reprises sur provisions	
Total dépenses réelles et mixtes	1 417 124 758,93	Total recettes réelles et mixtes	1 513 204 503,96
SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES			96 079 745,03
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total des dépenses d'ordre	12 950 691,61	Total des recettes d'ordre	0,00
Total (opérations réelles et d'ordre)	1 430 075 450,54	Total (opérations réelles et d'ordre)	1 513 204 503,96
D002 Déficit antérieur reporté		R002 Excédent antérieur reporté	49 741 060,00
Total dépenses de fonctionnement	1 430 075 450,54	Total recettes de fonctionnement	1 562 945 563,96
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		EXCÉDENT	132 870 113,42

Section d'investissement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Équipements départementaux (Invts. directs)	109 919 687,98	10 (sauf 1068) Fonds propres d'origine externe	7 289 291,24
Dépenses d'équipement			
20 Immobilisations incorporelles	1 675 305,16	20 Immobilisaions incorporelles	0,00
21 Immobilisations corporelles	78 354 891,18	23 Immobilisations en cours	0,00
23 Immobilisations en cours	28 424 922,57	274 Remboursements de prets	216 076,45
010 RMI	1 464 569,07	010 RMI	0,00
Équipements non départementaux	20 161 830,91	13 Subventions d'équipement reçues	14 554 162,00
204 Subventions d'équipement versées	20 161 830,91	165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00
45 Travaux pour compte de tiers	14 398 684,11	45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	0,00
Dépenses financières			
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00		
26 Participations	1,40		
27 Autres immobilisations financières	0,00		
10 Dotations et fonds divers	0,00		
Total dépenses réelles	144 480 204,40	Total recettes réelles	22 059 529,69
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (DÉPENSES - RECETTES)			122 420 674,71
OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
Total	11 530 216,79	Total	11 530 216,79
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total	0,00	Total	12 950 691,61
Total (Opérations réelles et d'ordre)	156 010 421,19	Total (opérations réelles et d'ordre)	46 540 438,09
Résultat reporté n – 1	64 995 824,62	R1068 Affectation n – 1	70 336 090,21
Total dépenses d'investissement	221 006 245,81	Total recettes d'investissement	116 876 528,30
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		DÉFICIT	104 129 717,51

Principaux ratios financiers de la Collectivité parisienne (Ville et Département)

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005
1. TAUX D'ÉPARGNE NETTE					
Épargne nette / Recettes réelles de fonctionnement	7,6 %	7,3 %	10,5 %	7,2 %	7,6 %
Mesure la capacité de la commune à dégager une épargne nette positive					
Le montant élevé en 2003 est lié à la vente de la part de la Ville dans la CNR					
2. INDICATEURS D'ENDETTEMENT					
Encours de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	23,8 %	25,5 %	21,7 %	20,9 %	27,3 %
Encours de la dette en capital / Épargne brute	1,7	2,5	1,5	2,1	2,6
Nombre d'années nécessaires au remboursement du capital de la dette					
Encours de dette / Population	506,9	548,1	516,3	516,3	720,9
3. INDICATEUR DE RIGIDITÉ DES CHARGES DE STRUCTURE					
Charges de personnel / Recettes réelles de fonctionnement	31,6 %	33,4 %	31,7 %	31,6 %	30,5 %
Mesure la marge de manœuvre en terme de réduction des dépenses					
4. COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (VILLE UNIQUEMENT)					
Produit des contributions directes 4 taxes (TH, TFB, TFNB, TP) / Potentiel fiscal 4 taxes	59,5 %	60,1 %	60,0 %	60,1 %	59,2 %
Mesure la marge de manœuvre fiscale (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)					
5. EFFORT FISCAL (VILLE UNIQUEMENT)					
Produit des contributions directes 3 taxes (TH, TFB, TFNB) / Potentiel fiscal 3 taxes	52,6 %	51,3 %	50,2 %	49,5 %	49,1 %
Mesure la marge de manœuvre fiscale sur les impôts ménages (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)					

Lexique d'analyse financière

Recettes courantes de fonctionnement

Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels. Elles comprennent notamment les impôts et taxes, les dotations et participations versées par l'Etat et les collectivités locales, les redevances et les prestations de service.

Charges de gestion courante

Total des dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières et exceptionnelles. Elles sont notamment composées des charges de personnel, des charges à caractère général, des subventions et des participations.

Épargne de gestion

Différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les charges de gestion courante.

Épargne brute

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle prend en compte les soldes financiers et exceptionnels. L'épargne brute représente les ressources disponibles pour financer les dépenses de la section d'investissement une fois payé l'ensemble des charges de fonctionnement de la collectivité. Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette.

Remboursements d'emprunt

Montant de l'annuité de remboursements d'emprunt, comprenant éventuellement une baisse du plafond d'emprunts crédit revolving.

Épargne nette

Différence entre l'épargne brute et les remboursements d'emprunt. Une épargne nette positive indique que la collectivité est à même de rembourser le capital de sa dette exclusivement par l'excédent de ses recettes de fonctionnement sur ses dépenses de fonctionnement. Une épargne nette négative indique que la collectivité doit affecter une partie de ses recettes d'investissement au remboursement de la dette, au détriment du financement des investissements.

Recettes réelles d'investissement

Total des recettes d'investissement hors mouvements d'ordre, emprunt et crédit revolving. Elles sont notamment composées du FCTVA, des amendes de police, et des remboursements des prêts accordés par la collectivité.

Crédit revolving

Emprunt utilisé dans le cadre de la gestion active de la dette. Le crédit revolving n'est mobilisé qu'en cas d'insuffisance de trésorerie et n'occasionne des charges financières que s'il est mobilisé, contrairement aux emprunts classiques.

Capacité de financement des investissements

Total de l'épargne nette et des recettes réelles d'investissement. Elle correspond au montant total disponible pour financer les dépenses réelles d'investissement, après remboursement d'emprunt.

Dépenses réelles d'investissement

Total des dépenses d'investissement, c'est-à-dire des crédits de paiement mandatés, hors mouvements d'ordre. Elles comprennent notamment les dépenses liées aux acquisitions, les charges de travaux, et les prêts accordés par la collectivité.

Besoin de financement des investissements

Différence entre les dépenses réelles d'investissement et la capacité de financement des investissements. Il correspond au solde des dépenses réelles d'investissement qui ne peut être financé que par l'emprunt et le fonds de roulement. Au budget primitif, le besoin de financement des investissements est financé exclusivement par l'emprunt, sauf reprise par anticipation du fonds de roulement n-1.

Fonds de roulement

Total de l'excédent de fonctionnement capitalisé, du solde de la section de fonctionnement n–1 et du solde de la section d'investissement n–1. Il est égal au solde des résultats des exercices antérieurs.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA a pour objet le remboursement par l'Etat de la TVA acquittée par les collectivités sur une partie de leurs dépenses d'investissement. Le taux actuel de remboursement est fixé à 14,777 %. La compensation intervient avec 2 années de décalage : le FCTVA de l'année n correspond aux dépenses réelles d'investissement de l'année n–2.

Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) :

Le FSRIF a pour but d'atténuer les disparités en matière de bases fiscales entre les communes de la Région Ile-de-France, et d'améliorer ainsi les conditions de vie dans les collectivités les plus défavorisées. Il est alimenté par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les mieux dotées.

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DES FINANCES

Pour toute information

paris info Le 3975* Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe